

Réf. 32		
Nom du Projet : Assistance technique à la mise en œuvre du programme d'appui à la justice et à l'État de droit II (PAJED II) en République du Niger		Pays : République du Niger
Lieu : République du Niger		Personnel spécialisé fourni par votre société (profils) : ⇒ Expert juriste, backstopping et suivi-qualité des livrables
Nom du Client : Ordonnateur National du FED		Nombre d'employés ayant participé au projet : 02
Adresse :		Nombre de mois de travail ; durée du Projet : 05 hommes / mois
Date de démarrage (mois/année) : 07/2013	Date d'achèvement (mois/année) : 06/2016	Valeur approximative des services fournis par Duradeve Consulting : 17 710 839F CFA – 27 000 € Valeur approximative des services fournis par le Consortium : 676 770 156 F CFA - 1 031 730 €
Nom des consultants associés/partenaires éventuels : EWC – GOPA – DCEG		Nombre de mois de travail de spécialistes fournis par les consultants associés : 55 hommes / mois
Nom et fonctions des responsables: Christian Linck, Managing Director EWC – GOPA – DCEG		
Descriptif du projet :		
<p>Le renforcement du secteur de la justice fait partie des priorités gouvernementales au sein de la réforme de l'Etat du Niger. Le soutien de l' Union européenne à la réforme du système judiciaire à travers le PAJED I (2006-2010) a permis la réalisation d'importantes réformes visant à doter le pays d'un système judiciaire moderne et efficace.</p> <p>Le PAJED II s'appuie sur ce programme et prend en compte les priorités fixées par le plan d'action de la politique sectorielle. Il s'articule autour de quatre composantes qui répondent aux besoins les plus pressants des institutions judiciaires. Les éléments combinent l'amélioration des infrastructures et des équipements, l'appui institutionnel et le renforcement des capacités des acteurs judiciaires.</p> <p>Ils comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La création et le soutien aux politiques sous- sectorielles : la politique de droit pénal, de la politique pénitentiaire, la protection judiciaire des mineurs (volet I) ; • L'amélioration qualitative et quantitative du fonctionnement du système judiciaire à travers le développement d'activités visant à accroître l'efficacité du travail de l'administration centrale et administrations, tout en renforçant leur indépendance (volet II) ; • L'amélioration de l'accès au droit et à la justice pour tous les citoyens et en particulier pour les catégories les plus vulnérables, à travers la mise en place et le soutien au fonctionnement de l'agence nationale et des bureaux d'aide juridique et judiciaire régional (volet III) ; • Le renforcement des moyens d'interventions des forces chargées d'assurer la sécurité des citoyens et la lutte contre la criminalité transfrontalière organisée et la traite transfrontalière (volet IV). <p>Trois domaines principaux sont visés:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gouvernance démocratique : contribué à renforcer la primauté du droit et de la démocratie en améliorant l'efficacité d'une institution judiciaire indépendante, transparente et équitable; • Lutte contre la pauvreté à travers l'amélioration de l'accès au droit et à la justice, priorisation des actions au profit des groupes les plus défavorisés ainsi que l'intégration socio -économique des détenus; • Protection ciblée des groupes vulnérables (femmes, enfants et personnes handicapées) à travers la protection des 		

enfants à risque, en conflit éventuel avec la loi, l'amélioration des conditions de détention ainsi que l'amélioration de l'accès au droit et à la justice pour les femmes, enfants et autres personnes relevant des tribunaux.

L'objectif de l'Assistance Technique est d'appuyer le ministère de la Justice et Droits de l'Homme pour mener à bien le PAJED II.

Description des services effectivement rendus par votre personnel :

L'Assistance Technique vise à :

- Gouvernance démocratique : Soutien à l'UGP dans la gestion des réalisations opérationnelles de la composante II du PAJED (Identifier les besoins et traduire les politiques et les objectifs en activités opérationnelles, concevoir, planifier et préparer des activités, compiler les guides ainsi que des instruments descriptifs ou méthodologique pour les acteurs qui contribuent à ces activités, informer les acteurs et les bénéficiaires sur les activités PAJED II et de faciliter leurs tâches, élaborer les projets de contrats et d'autres documents de mise en œuvre (contrats, documents d'appel d'offres , etc.) et appuyer le suivi-évaluation des activités ;
- Lutte contre la pauvreté à travers l'amélioration de l'accès au droit et à la justice : Appuyer l'UGP dans l'exécution du programme pendant la période de mise en œuvre en tenant compte des contraintes et des procédures calendrier, l'élaboration des devis-programmes et documents de programmation concernant les procédures du FED, la mise en place et l'utilisation des outils méthodologiques facilitant le respect des procédures, le calendrier de mise en œuvre et la gestion financière, la mise en place et l'utilisation des tableaux de bord et les instruments de surveillance du programme, la mise en place du suivi-évaluation à la lumière des résultats et des objectifs programmés, et d'évaluer des indicateurs de performance, la rédaction des rapports, des documents de synthèse et des documents de présentation permettant de surveiller la mise en œuvre du programme et la préparation d'une surveillance de manière technique et documentaire et réunions de pilotage ;
- Protection des groupes vulnérables: soutien ponctuel pour des formations et des études par des missions d'expertise à court terme identifiés par l'UGP (réviser les politiques de cadre normatifs correspondants politiques pénitentiaires criminelles sous- sectorielle et ainsi, développer un système de gestion des ressources humaines et le plan porteur juge et le greffier de la cour), soutenir les commissions nationales sous l'égide du MJ, développer une information statistique et de suivi-évaluation pour le MJ et développer une assistance juridique